



MAÎTRE FENDARD FRED TOUSCH

Farce théâtrale et juridique

Maître Fendard est un avocat spécialisé dans les affaires à caractères iconoclaste et surréaliste. Accompagné de Ménardeau, son fidèle greffier il nous narre son plus beau procès : "l'Affaire du château de sable".

Maître Fendard, héros des temps modernes, avocat aux méthodes hors du commun, à la sensibilité légendaire, au tact, au talent oratoire et aux méthodes juridictionnelles pétries de bon sens et d'opiniâtreté est spécialisé dans les affaires à caractère iconoclaste et surréaliste! Accompagné de Ménardeau son fidèle greffier musicien il nous narre et chante son plus beau procès : "l'Affaire du Château de sable". À l'heure où les avocats d'affaires prennent de plus en plus de place dans les grandes décisions, où le tout juridique prend trop souvent le pas sur l'humain, la mise en lumière (lumière du jour) de la parole juridique et de ses articulations nous a semblé pertinente. C'est le pari que nous avons engagé, en appelant le public-jury à faire jurisprudence par un verdict sans autre appel que l'appel de la mer, et en le mettant ainsi face à ses responsabilités individuelles, collectives, et dadaïstes...

Explorer le site de la compagnie et sa page Facebook.

Distribution:

Fred Tousch : Comédien/chanteur

Laurent Mollat : Comédien/musicien

Ecriture : Fred Tousch et François Rollin

Mise en scène : François Rollin

Collaboration artistique : Joël Dragutin

Lumières : Nicolas Gilli

Régie : Baptiste Chevalier Dufлот

Production/Diffusion : Fabienne Quéméneur

à partir de 8 ans | 5€ | 1h10

jeudi
01/07/21

20h30

Place Francis Morand, Lodève

INFO COVID

Les spectacles sont organisés dans le respect des règles de distanciation physique et de la réglementation sanitaire en vigueur. Venez avec votre masque et restez connectés sur notre site pour ne rien rater des dernières infos !

Administration : Pascale Maison et Aude Le Lonquer

Co-productions / Résidences :

L'Archipel à Granville et le théâtre 95 à Cergy Pontoise

Merci au Festival du Mot

Avec le soutien de la région Midi-Pyrénées et de la ville de Graulhet